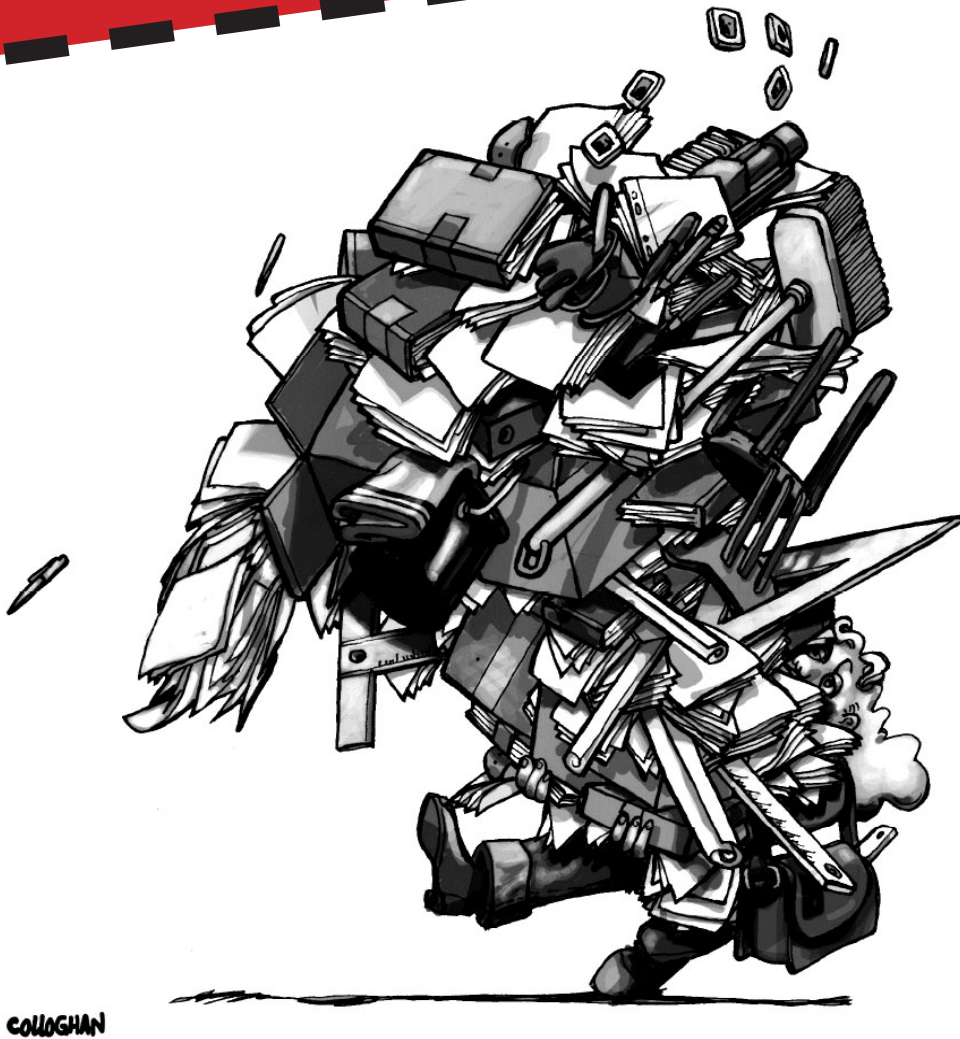


RÉFORME DU LGT : ANALYSE DES NOUVEAUX PROGRAMMES



Fédération SUD éducation

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

fede@sudeducation.org



[@SUD_education](https://twitter.com/SUD_education)



[@Sudeducationfederation](https://www.facebook.com/Sudeducationfederation)

éducation
sud
Solidaires Union syndicale

L'analyse de SUD éducation

La rédaction des nouveaux programmes, comme la réforme des lycées en général, s'est faite dans la précipitation et sans tenir compte des personnels et des élèves. Le Ministère a préféré inventer des disciplines de toutes pièces sans en déterminer en amont les contenus, les finalités, ni les épreuves.

Les nouvelles spécialités de détermination encouragent la bivalence généralisée dans le second degré, ce qui fragilisera d'autant plus la pérennité des concours de recrutement et constitue une menace sur les statuts des personnels.

Non content d'imposer des réformes d'en haut, le Ministère, une fois les programmes bouclés, a organisé une parodie de concertation au travers d'un questionnaire QCM infantilisant (« tout à fait d'accord », « pas du tout d'accord », etc.). La plupart des questions portaient sur la forme de la présentation plutôt que sur les contenus des programmes ; certaines autres présupposaient même un accord avec cette réforme et ses objectifs. Il a par exemple été demandé aux enseignant-e-s si ces programmes prennent en compte « la construction du projet d'orientation de l'élève », alors qu'il est demandé aux élèves de faire un choix d'orientation dès la classe de seconde. Alors que ces nouveaux programmes sont irréalistes et d'un niveau très exigeant,

on demande aux enseignant-e-s si les programmes sont « facilement applicables » ! Cette question reflète tout le mépris du ministère quand on sait que les suppressions de postes annoncées vont faire exploser les effectifs dans les classes sans qu'aucun cadrage national ne soit annoncé dans cette réforme. Le cadre d'expression libre laissé en toute fin pour s'exprimer sur les programmes est à l'image de cette consultation : vide et dépourvu de sens.

La seconde mouture des programmes proposée lors du Conseil Supérieur des Lycées des 12 et 13 décembre démontre, s'il le fallait encore, l'ineptie de cette pseudo-consultation :

- les modifications apportées à la quasi-totalité des programmes sont, au mieux, cosmétiques ;
 - les Inspections Générales et le Conseil Supérieur des Programmes sont absents ;
 - l'étude des programmes, censée durer deux jours, est réduite à une seule journée !
- Sud éducation dénonce cette mascarade et exige le retrait immédiat :
- de ces programmes réactionnaires, élitistes et inapplicables ;
 - des réformes des lycées, du baccalauréat et de parcours sup'

Les enseignements disciplinaires

MATHÉMATIQUES – 2^{NDE} ET 1^{ERE}

— En 2de, le programme est de niveau plus élevé que l'actuel, avec des démonstrations théoriques obligatoires, ce qui va décourager plus d'élèves de choisir la spécialité maths en 1re.

— L'enseignement de spécialité est d'un niveau plus élevé que celui de la 1re S actuelle, rapatriant des notions actuellement vues (avec difficulté !) en TS. Contrairement au discours servi, il n'est pas du tout abordable pour la plupart des élèves qui sont actuellement en ES. Peu d'élèves le poursuivront en Terminale.

— En Terminale, deux options facultatives de 3h seront proposées : Maths complémentaires, profilée (mais pas exclusivement) pour les élèves ayant arrêté leur spé maths en fin de 1re, Maths expertes pour les élèves gardant spé maths en Terminale. Ces deux options ne comptant que pour 1 % de la note finale du bac, très peu d'élèves les choisiront, d'autant plus qu'elles ne seront pas ouvertes dans tous les lycées. Elles serviront de critère de sélection élitiste.

FRANÇAIS – 2^{NDE} ET 1^{ERE}

— Le programme et ses objectifs sont alourdis avec le même nombre d'heures qu'actuellement ;
— Les œuvres seront désormais imposées en 1re : c'est une remise en cause de la liberté pédagogique des enseignant-e-s qui pouvaient adapter les œuvres à leurs élèves et pouvaient mener un travail avec les partenaires culturels locaux.

— Les élèves devront présenter un dossier lors de l'épreuve orale qui permettra, de fait, un droit de regard sur le travail des professeur-e-s. Le risque d'autocensure de la part de l'enseignant-e est réel : les dossiers ressembleront sans doute davantage à une « vitrine » du travail idéal de la classe, loin du travail effectif des élèves.



SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES – 2^{NDE} ET 1^{ERE}

— Les programmes sont encyclopédiques avec un nombre d'heures qui diminue.
— En seconde, on demande aux élèves une modélisation du marché alors que les élèves n'ont certainement pas encore le niveau requis en mathématiques. Le programme de 1ere développe une approche technique du marché qui supposerait une maîtrise d'outils mathématiques alors qu'un nombre important d'élèves ne pourront plus suivre le nouveau programme de mathématiques (correspondant à l'actuel programme de 1^{re} S).
— L'ancien programme n'offrait pas, dans les théories économiques enseignées, d'alternative au

capitalisme : désormais il n'y aura plus d'alternative au libéralisme économique avec l'étude quasi exclusive de la micro-économie « orthodoxe ». La sociologie est réduite aux « liens » sociaux sans évoquer les groupes sociaux, les classes sociales et la domination. Les intitulés de science politique ne mentionnent plus aucun rapport au pouvoir ou à la domination. La partie du programme qui traite de la gestion des risques élimine complètement la question du travail qui est pourtant un fondement de la sécurité sociale et joue un rôle clé d'intégration.



STI2D - 1^{ERE}

- Les programmes ne sont accompagnés d'aucune dotation en matériel.
- Désormais, un projet est introduit également en première, ce qui va encore réduire le temps d'acquisition de connaissances nécessaires en Terminale.
- Les modalités d'enseignement changent profondément puisque la "spécialisation" ne se fait qu'en terminale. En première, ce qui était le transversal se répartit en 2 spécialités : « Innovation technologique » (3h) et « Ingénierie

et développement durable » (9h), avant d'être regroupées en une seule en terminale « Ingénierie, innovation et développement durable ».

- Les perspectives promises (« classes préparatoires aux grandes écoles [...] et toutes les spécialités proposées en institut universitaire de technologie et en section de technicien supérieur ») sont trompeuses quand on sait que beaucoup d'élèves échouent en IUT et que l'accès aux BTS leur est barré par les Bac Pro.



HISTOIRE-GÉOGRAPHIE - 2^{NDE} ET 1^{ERE}

- les programmes sont beaucoup plus lourds et irréalistes. Ces contenus encyclopédiques fragiliseront les lycéen-ne-s les plus éloigné-e-s de la « culture légitime ».
- La liberté pédagogique est largement diminuée avec beaucoup de contenus imposés. La « parole structurante du professeur » est citée à plusieurs reprises au détriment de la mise en activité des élèves qui n'est guère évoquée.
- En série technologique, l'horaire est diminué d'un quart avec le même nombre de chapitres : ce programme à marche forcée sacrifiera à coup sûr l'assimilation critique des connaissances au profit du bachotage.
- En histoire le programme redevient totalement européo-centré en seconde et flirte avec le roman

national en première où l'histoire essentiellement politique de la France est omniprésente. L'histoire sociale est présente à dose homéopathique, le passage consacré aux conséquences de l'abolition de l'esclavage dans les sociétés d'outre-mer est supprimé.

- En première, le fil directeur du programme en géographie – la recomposition des espaces – dessine les contours d'une géographie qui ne sert pas à analyser les problèmes d'aménagement du territoire en tant que problèmes sociaux et politiques. En ce sens, certains découpages de questions ne peuvent qu'interroger : il n'y a pas de distinction en seconde entre migration et mobilité, ce qui revient à mettre sur le même plan migrant-e-s économiques, réfugié-e-s et touristes.

PHYSIQUE-CHIMIE - 1^{ERE}

— Le programme, bien qu'intéressant et "remathématisé", est très dense : il s'agit d'une reprise de l'actuel programme de 1e S, qui était trop long pour être travaillé en 3 heures par semaine, auquel s'ajoutent quelques chapitres supplémentaires.

— Les « compétences expérimentales » sont valorisées et les activités expérimentales sont listées mais sans qu'aucun cadrage national concernant les dédoublements soit fixé. Les dédoublements devront alors être pris parmi les

8 maigres heures octroyées pour tous les dédoublements, enseignements optionnels et AP.

— L'option deviendrait déterminante pour l'obtention des classes prépas scientifiques. Les élèves visant ces filières, qui auparavant choisissaient l'option Science de l'Ingénieur, seraient contraints d'y renoncer. Le choix de deux enseignements en Terminale renforce le tri social en favorisant la création de classes « d'élite » et en créant une concurrence entre les disciplines.



SCIENCES DE L'INGÉIEUR - 1^{ERE}

— Le programme met davantage l'accent sur la créativité et le numérique, mais avec des horaires en baisse (4h, au lieu de 7h, en 1re ; 6h, au lieu de 8h, en Tle) et un programme qui n'est pas allégé. Pire : le nombre d'heures dédoublées diminue, et des apprentissages qui étaient auparavant vus en TD, devront donc être étudiés sous la forme de cours magistraux.

— Le programme prévoit la réalisation de projets en première (12h) et terminale (48h) qui pourraient se faire sous forme de « défi ». La compétition, loin de permettre l'apprentissage de tou-te-s, servirait plutôt à préparer les adultes de demain au monde impitoyable du 'marché' du travail de l'ingénieur-e.

LANGUES VIVANTES

— L'enseignement de deux langues vivantes est présent dans le tronc commun. L'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères » sera, quant à lui, limité à une seule langue, sans possibilité de partage avec une deuxième langue ou une DNL. Cela aboutira à renforcer l'anglais et à accroître les déséquilibres dans l'apprentissage des langues.

— La DNL (discipline non linguistique) n'est plus une option avec des crédits accordés par le rectorat mais sera désormais ponctionnée sur la DHG,

ce qui aura pour conséquence de renforcer la création de classes, voire de lycées, d'élite.

— L'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères » s'appuie sur la lecture d'œuvres intégrales, ce qui dissuadera des élèves souhaitant une approche plus transversale de la langue (économique, sociologique, scientifique, etc.) de choisir cette option.

Les enseignements transdisciplinaires

Les professeur-e-s des différentes disciplines se partageront ces nouvelles matières avec des perspectives différentes. La conséquence sera immédiate : la charge de travail des enseignant-e-s sera alourdie afin qu'ils et elles se coordonnent, sans qu'aucune concertation sur temps de service ne soit prévue. Ces disciplines entraîneront, à plus long terme, le recrutement de professeur-e-s bivalent-e-s, comme le prône le rapport CAP 22, ce qui est une remise en cause directe des concours et du statut des enseignant-e-s. Le recours aux vacataires et aux contractuel-le-s (non protégé-e-s par le statut, ni qualifié-e-s par un concours disciplinaire) va devenir systématique.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES - 1^{ÈRE}

— Une disproportion très grande : la science politique en est quasiment absente malgré l'intitulé ; l'histoire est très présente, mais il y a une absence quasi totale de la dimension sociale. L'intitulé est trompeur et on peut y voir une volonté de marginaliser les SES.

— Cet enseignement, avec une dominante nettement marquée en histoire-géographie, risque d'être très difficile d'accès pour de nombreux et nombreuses élèves avec des exigences qui ressemblent à celles du supérieur.

HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE - 1^{ÈRE}

— Les contours sont flous : les exercices ne sont pas déterminés, les éventuels liens avec les enseignements du tronc commun en philosophie et en français ne sont pas précisés ;

— Le programme insiste sur une culture solide à acquérir sans que la formation à l'exercice réfléchi du jugement soit un objectif à part entière, comme il l'est actuellement dans le programme de philosophie en Terminale. Les contenus du programme, et la bibliographie indicative déli-rante, ressemblent davantage à des programmes de CPGE qui vont décourager nombre d'élèves de choisir cette option.

— Il y a une accentuation très forte sur la parole (sa séduction, ses pouvoirs, etc.) mais sans qu'elle soit mise en lien avec la vérité : il y a un risque de légitimer un usage purement instrumental de la communication. Plus généralement, les normes communes disparaissent (la « raison », le « réel » et « l'universel » sont des termes absents), ce qui oriente le programme dans une perspective relativiste.

— Le « moi » occupe une place prépondérante mais dépourvue de tout ancrage social ou collectif : le programme ne fait aucune mention des dimensions sociales et politiques qui le lient aux autres. Les réflexions sur la politique sont absentes du programme.

SCIENCES DU NUMÉRIQUE ET TECHNOLOGIE – 2^{NDE}

— Ce nouvel enseignement de 2de s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de technologie au collège avec 1h30 par semaine en classe entière. Le programme est très éclectique, technique, et souvent portant sur des technologies qui seront rapidement dépassées.

— Il ne relève d'aucun concours d'enseignement du lycée général actuel. Les professeur-e-s documentalistes, qui ont dans leurs missions l'éducation aux outils d'information, pourraient être concerné-e-s, mais il n'est nulle part fait mention

de leur implication. L'administration semble vouloir faire appel aux professeur-e-s de maths qui pourront refuser de se voir imposer cet enseignement de technologie (cf art. 4 du décret n° 2014-940). Mais, au vu de la diminution des heures de mathématiques qui sont absentes du tronc commun, les professeur-e-s devront accepter les SNT pour éviter les suppressions de postes. Les récentes annonces ministérielles sur la création d'un CAPES d'informatique ne prévoient pas de concours avant 2020.

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES – 1^{ERE}

— Cette nouvelle spécialité fait partie des spécialités « rares » qui ne seront dispensées que dans de rares établissements.

— Contrairement à l'option ISN actuelle de 2h par semaine, elle sera de 4h en 1re et de 6h en Terminale comme toutes les autres spécialités, avec un programme beaucoup plus poussé, dépassant

de loin les compétences de la plupart des professeur-e-s de maths enseignant l'ISN actuellement.

— Pour s'adapter à cette nouvelle discipline, dans certaines académies, les professeur-e-s volontaires devront suivre une formation obligatoire dont certaines séances se dérouleront pendant les vacances scolaires !

ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES – 1^{ERE}

— Chacun des 4 thèmes du programme est subdivisé en sous thèmes à dominante physique-chimie ou à dominante SVT, d'autres sont plus ambigus. Les mathématiques, considérées comme un outil, ne font l'objet d'aucun thème.

— L'initiative de regrouper les matières scientifiques en seconde n'est pas mauvaise en soi mais le niveau de ce programme est exigeant, ce qui risque d'accentuer les écarts entre les élèves, et aucun temps de concertation, comme pour

tous les enseignements interdisciplinaires, n'est prévu sur temps de service.

— Les élèves consacreront un peu moins 20 % de l'année en groupe à effectif restreint sur un « projet expérimental et numérique ». Tout porte à craindre que, en l'absence de bénévoles, des professeur-e-s seront désigné-e-s pour assurer ces projets alors que ni les professeur-e-s de SVT, ni les professeur-e-s de physique-chimie, ne sont formé-e-s à ce genre de démarches.

Ces nouveaux programmes, réactionnaires et libéraux dans leur contenu comme leur mise en œuvre, s'inscrivent dans le cadre général des attaques contre la fonction publique et le service public. Suppressions de postes, détérioration du statut des personnels enseignants, autonomie des chef-fe-s d'établissement et baisse de moyens : ces nouveaux programmes qui attaquent en particulier les disciplines critiques sont en cohérence avec le projet du gouvernement.

SUD Éducation revendique :

1

Le retrait de la réforme du lycée et les suppressions de postes qu'elle implique ;

2

Une autre conception de la fabrication des programmes scolaires qui donnerait à part égale la place aux universitaires et aux collègues du second degré choisi-e-s indépendamment de l'inspection et du ministère

3

Le maintien du cadre national du baccalauréat, qui doit rester le premier grade universitaire et maintien d'un véritable anonymat lors des épreuves certificatives ;

4

Une réduction des effectifs par classe ou par groupe avec un maximum de 25 élèves par classe en lycée général et technologique ;

5

Un cadrage national des horaires et des dédoublements par discipline ;

6

Le changement des EPLE en établissements polytechniques avec un enseignement qui garantisse à tou-te-s les élèves l'appropriation de tous les types de savoirs – qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques – reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.

7

— Une véritable concertation entre les disciplines en dégagant du temps de travail en équipe sur temps de service.

Fédération SUD éducation

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

fede@sudeducation.org

 @SUD_education  @Sudeducationfederation

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires